

# REPRESENTANTS DES CULTES \*

## Intervenant, à la demande, auprès des malades

**HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT – 5 place d'Arsonval – 69003 LYON**



### Aumônerie Catholique et Protestante

Permanence au bureau : du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30

#### Aumônerie Catholique

Tél : 04 72 11 10 79

Responsable : Madame JASSERAND Elisabeth

#### Aumônerie Protestante

Tél : 07 65 59 86 22

Responsable : Madame ROUVIERE Karine

Services rendus : visites, accompagnements, funérailles

La chapelle est ouverte en semaine de 09h30 à 17h30

Week-end et jours fériés : astreinte téléphonique de 09h30 à 17h30 (*numéro indiqué sur le répondeur de l'aumônerie*)



### Aumônerie Israélite

Tél : 04 78 42 22 93 / 06 61 56 96 93

Responsable : Monsieur le Grand Rabbin R. WERTENSCHLAG

Services rendus : visites, accompagnements, rituel des fêtes et organisation des veillées funèbres



### Aumônerie Musulmane

Tél : 04 72 11 60 10

Responsable : Monsieur GACI Azzedine

Services rendus : visites, accompagnements et lecture du Coran

**HÔPITAL DES CHARPENNES - 27 rue Gabriel Péri – 69100 VILLEURBANNE**



### Aumônerie Catholique et Protestante

Permanence au bureau : lundi-mardi-jeudi de 09h00 à 17h00 // vendredi de 08h30 à 16h30  
Bâtiment F au 1<sup>er</sup> étage

#### Aumônerie Catholique

Tél : 04 72 43 20 24

Responsable : Madame ROSSI Muriel

#### Aumônerie Protestante

Tél : 07 65 59 86 22

Responsable : Madame ROUVIERE Karine

Service rendus : visites, accompagnements, funérailles

L'oratoire de l'hôpital est ouvert tous les jours de 09h00 à 22h00



### Aumônerie Israélite

Tél : 04 12 04 05 12

Responsable : Monsieur le Grand Rabbin Daniel DAHAN - [grandrabbin@consistoireregionaldelyon.org](mailto:grandrabbin@consistoireregionaldelyon.org)

Services rendus : visites, accompagnements, rituel des fêtes et organisation des veillées funèbres



### Aumônerie Musulmane

Tél : 06 60 63 67 59

Responsable : Madame FERHATI Leila

Services rendus : visites, accompagnements et lecture du Coran

*\*Pour les autres cultes la demande doit être présentée à la Direction de l'Etablissement Hospitalier*